EN MODE ÉCONOMIQUE ET AFFAIRES

Propulsé par
LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DU GRAND ROUSSILLON

CCIGR
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU GRAND ROUSSILLON

LES AVANTAGES DU RÉGIME D'ASSURANCES COLLECTIVES EXCLUSIF AUX MEMBRES DES CHAMBRES DE COMMERCE

Dans un monde où l'incertitude règne et où les défis de santé et financiers sont omniprésents, une couverture d'assurance adéquate est une nécessité, donc en adhérant à un régime d'assurances collectives, les entreprises montrent leur engagement envers le bien-être de leurs employés, et renforcent leur image en tant qu'employeur soucieux du bien-être de leurs employés. Cette démarche peut avoir un impact positif sur la fidélisation des employés, l'attraction de nouveaux talents et la réputation globale de l'entreprise sur le marché.

Dans cette optique, le Régime d'assurance collective des chambres de commerce se distingue comme une ressource inestimable, offrant une gamme complète de protections adaptées à toutes les tailles d'entreprises et à tous les types d'employés. Ce régime exclusif aux membres des chambres de commerce propose une diversité de plans et de couvertures, permettant aux employeurs de choisir ceux qui correspondent le mieux aux besoins spécifiques de leurs employés. De plus, le programme d'assurance des chambres de commerce est un régime sans but lucratif, où les primes perçues sont destinées à couvrir les coûts d'indemnisation et d'administration du programme. Tout bénéfice généré est réinvesti dans le programme afin d'améliorer ses caractéristiques et de maintenir la stabilité des primes.

Un autre avantage majeur est sa capacité à offrir une couverture étendue même aux travailleurs autonomes et aux très petites entreprises. Ces catégories d'entreprises peuvent souvent avoir du mal à obtenir une assurance collective abordable et complète, mais ce régime spécialement conçu pour les membres des chambres de commerce comble cette lacune, assurant ainsi la sécurité financière et la tranquillité d'esprit des travailleurs indépendants et des petites entreprises.

De plus, il est important de souligner que faire une demande de soumission avec notre conseillère n'aura pas d'impact sur le marché des assurances. Cette transparence et cette flexibilité vous permet donc d'explorer vos options sans craindre des répercussions potentielles sur vos futurs contrats d'assurance. Vous gagnerez à y adhérer ou à comparer l'impact financier vis-à-vis de votre couverture actuelle le cas échéant.

Que vous soyez déjà membre ou non de la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Roussillon, communiquez avec nous pour obtenir plus de détails, notre équipe se fera un plaisir de vous accompagner!

« Quand j'ai pu prendre un risque sur une nouvelle entreprise sans risquer la santé de ma famille. »

De réels avantages pour votre entreprise

Pour connaître tous les avantages dont vous vous pourriez bénéficier en tant que membre, visitez le www.ccigr.ca

>P0166660-1